



*Arros*



# ***BULLETIN MUNICIPAL D'ARROS-DE-NAY***



***N° 3 - Novembre 2015***



## Le mot du Maire

Pour ce troisième numéro de notre bulletin municipal, nous avons à cœur de mettre en lumière nos quartiers, expression forte de nos valeurs et de notre histoire. Et c'est le quartier des Labassères et de ses habitants, raconté par eux, que vous allez découvrir ou redécouvrir dans ce numéro.

Pour le reste, cette année 2015 a encore été consacrée, après notre état des lieux précis, à la réorganisation de nos services et de nos fonctionnements. La gestion communale nécessite aujourd'hui une adaptation quasi professionnelle aux tâches quotidiennes à mener souvent de façon informatique et dématérialisée, ce qui impose rigueur, connaissances et respect stricts des protocoles.

Puis nous devons nous adapter aux réformes structurelles profondes que l'Etat engage pour essayer de résorber l'énorme dette nationale. Ainsi, après les annonces de réductions de nos dotations de fonctionnement il faut savoir que, sur les 3 prochaines années, les subventions de fonctionnement vont être réduites de plus de 24%. La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) venant d'être votée, cela signifie de nombreuses modifications dans les périmètres de gestions des Régions, Départements, Intercommunalités, et Communes avec la volonté de supprimer nombre de compétences aux communes pour les transférer dans les intercommunalités ; ou encore favoriser les regroupements de plusieurs communes en une seule appelée nouvelle commune.

Ainsi, demain, les compétences générales (Urbanisme avec les SCOT et les PLUI, Routes, Ecoles, Rythmes scolaires, Bâtiments communaux...), pourraient être transférées hors de notre champ de responsabilité, pour être centralisées.

Au-delà de tout cela, nous vivons également les volontés de l'Etat de réunir les Intercommunalités pour espérer donner plus de forces et générer des économies au fonctionnement, sans doute au prix d'une perte de proximité pour les services du quotidien mais qui peut se comprendre avec l'utilisation rendue obligatoire de l'internet et de la dématérialisation de tous les services.

Pour notre gestion quotidienne, tout cela nécessite beaucoup de travail, d'idées et des efforts pour faire en sorte de conserver les attraits ou avantages de notre village tout en assainissant nos comptes qui sont encore très fragiles et toute notre équipe s'y attèle....

Bonne lecture et à très bientôt

**Gérard d'Arros**  
**Maire d'ARROS-DE-NAY.**

## Ouverture au public :

### Horaires de la Mairie :

Lundi 10h00 à 12h00  
Mardi, jeudi et vendredi : 15h00 à 17h00  
Mercredi : 15h00 à 19h00

### Horaires de la Bibliothèque :

Mardi : 16h30 – 18h00  
Mercredi : 15h30-18h30  
Samedi : 10h00-11h00

**En dehors de ces horaires, vous pouvez adresser un e-mail à [mairie.arros@wanadoo.fr](mailto:mairie.arros@wanadoo.fr)**

**Site internet d'Arros-de-Nay : [www.arrosdenay.fr](http://www.arrosdenay.fr)**

**Site Internet de la Communauté des Communes du Pays de Nay : [www.paysdenay.fr](http://www.paysdenay.fr)**



## État Civil

### Naissances :

AGNOLUTTO Mido Michelle Florence le 30 mai 2015  
GRABIÉ LÉGERET Keythän Jérôme le 24 juin 2015  
PUJOOU Estelle le 4 août 2015  
PUJOOU Marine le 4 août 2015  
ERNES Owen Jean Victor François le 8 août 2015  
PECCOL Inès le 10 septembre 2015

### Décès :

BONNECAZE-COURRÈGE Georges Célestin le 17 mai 2015  
GRIS Danielle épouse CHARLES le 23 mai 2015  
BÉRIT DEBAT Georges Pierre André le 4 juin 2015  
LABARRÈRE Jean Élie le 28 septembre 2015

### Mariage :

SOM Xavier et TISNE Marion le 8 août 2015

## Les brèves :

### Site Internet :

La Commission Communication de la commune d'Arros-de-Nay est heureuse de vous annoncer l'ouverture du site internet d'Arros-de-Nay : [www.arrosdenay.fr](http://www.arrosdenay.fr)  
N'hésitez pas à nous informer des rubriques que vous souhaiteriez voir sur ce site Internet.

### Le recensement :

En 2016, nous aurons à réaliser le recensement de la population de notre commune. Cette opération conduite par l'INSEE est importante car elle permet d'actualiser les données démographiques du village. Patrick MIDOT sera chargé de coordonner les opérations de collecte qui se dérouleront du 21 janvier au 20 février 2016 avec nos agents recenseurs.  
Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

### Conférence à la Maison Pour Tous

Mercredi 14 octobre, la maison pour tous d'Arros-de-Nay a ouvert ses portes pour une conférence consacrée à l'évaluation des élèves. Franck Cutillas, le proviseur de la cité scolaire de Nay, avait invité un spécialiste : André Antibì, professeur de mathématiques à l'université Paul Sabatier et à Sup-Aéro à Toulouse, chercheur en didactique et auteur de nombreux ouvrages.

Le Maire d'Arros-de-Nay, Gérard d'Arros, a accueilli les 150 participants : professeurs, chefs d'établissements de la zone d'activité pédagogique et fédérations de parents d'élèves.

La journée a été ouverte par Pierre Barrière, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education Nationale des Pyrénées Atlantiques, qui a replacé cette journée de réflexion dans le cadre de la réforme des collèges.

### Déplacement du container à verre du centre Bourg :

Vous l'avez probablement remarqué mais au cas où vous le chercheriez, sachez que le container à verre qui était situé sur le parking de l'école a été déplacé sur le parking de la zone commerciale « La Rose des Vents ». Le container à vêtement sera déplacé au même endroit prochainement. Cela aura permis de libérer deux précieuses places au parking souvent encombré de l'école.

### SIMPLE, PRATIQUE et EFFICACE :

#### Signaler un incident du réseau téléphonique avec <http://www.1013.fr>

Vous pouvez SIGNALER DIRECTEMENT VIA INTERNET (1013.fr) tout problème de réseau téléphonique 24h/24h : lignes coupées, poteau à terre, fil à terre, etc ...

Le site est très simple d'utilisation et vous serez directement informés via SMS sous 24 heures du délai de réparation. Ce service vous permettra de faire rétablir plus rapidement que par le passé vos lignes (téléphone – internet). Bien entendu, vous pouvez continuer aussi à informer la mairie, durant les heures d'ouverture si vous le souhaitez.

### Bonne retraite Geneviève

Après 16 années passées auprès des enfants de l'école, Geneviève Barraqué, qui gérait les temps de garderie de l'école jusqu'à la dernière rentrée scolaire a fait valoir ses droits à la retraite.

Dernièrement, le Maire a réuni l'équipe municipale et les agents communaux pour évoquer la carrière de Geneviève et lui rendre hommage. Tous les participants lui ont souhaité une longue et belle retraite bien méritée.

## **Focus budgétaire**

Depuis notre arrivée en avril 2014, nous avons entrepris un gros travail d'analyse budgétaire, indispensable à la remise en état de nos finances. Nous bénéficions pour cela de l'aide et du soutien du Trésorier de Nay, monsieur Bergeroo-Campagne, qui, conscient de la situation très fragilisée de notre commune, due à son énorme taux d'endettement, en avait déjà, fin 2013, alerté le précédent Maire.

Malheureusement, nous constatons que, depuis 2011, et surtout au cours des années 2012 et 2013, les budgets inscrits ne reflétaient pas la réalité des recettes prévisionnelles et des dépenses réelles, avec des factures non payées et surtout ni provisionnées ni inscrites !

Ainsi, après avoir dû résorber plus de 49 000 € d'écart en 2014, nous avons encore apuré en 2015 plus de 41 000 € de factures ONF des travaux des années 2012 et 2013 et pour 2737 € de factures impayées à ERDF pour la période 2011-mars 2014 et presque 4 000 € de fournisseurs divers sur ces mêmes périodes. Soit près de 97 000 € qui n'auraient pas dû apparaître dans les bénéfices déclarés des années 2011 à 2013.

Pour ces raisons, monsieur le Maire a été convoqué par notre Préfet, au mois de juin 2015 pour savoir comment nous envisagions la sortie de crise et le désendettement. Il nous a alors été demandé, pour compenser les dettes, d'augmenter très fortement les impôts locaux et les taxes foncières, ce que nous voulons éviter à tout prix. La présentation faite par notre Maire des moyens, sans augmentation forte des impôts ont semble-t-il, à ce jour, permis de rassurer la Préfecture sur notre professionnalisme et notre savoir-faire.

En septembre, nous avons également procédé à la réorganisation de notre secrétariat de mairie, cela nous a donné l'occasion de reprendre tout le classement déficient et mettre en place un fonctionnement plus dynamique et efficace. Ce classement a permis de découvrir de nombreux documents datant de 2011 à 2014 et tout récemment, un courrier recommandé de monsieur le Préfet nous informant que le précédent conseil municipal avait pris des décisions interdites en sollicitant un prêt long terme, en vue du remboursement d'un prêt court terme de fonctionnement de trésorerie, ce que la loi interdit formellement. Et il nous était demandé de casser cette décision.

Nous sommes donc tenus d'accepter tous ensemble les efforts que nous vous demandons parfois, mais c'est pour nous construire un avenir plus serein.

## **Les travaux de voirie :**

Conformément aux engagements pris dans le dernier bulletin municipal, nous n'avons pas engagé les travaux de réfection des 3 voiries les plus endommagées tant que les propriétaires des parcelles boisées en bordure de ces voiries communales n'avaient pas terminé les travaux d'élagage et d'abattage qui leur incombent (élimination des surplombs DES VOIRIES ET DES TALUS –Art. L2212- 2-2 du code des collectivités territoriales et art. 57 de l'arrêté préfectoral du 03/07/64).

La bonne volonté de chacun l'a finalement emporté et au 30 septembre, tous les propriétaires concernés avaient terminé leurs travaux. Aussitôt l'entreprise LAFFITTE a donc pu démarrer les travaux qui sont maintenant terminés.

Le long du chemin de Pierrette, un travail sera fait sur les fossés (curages / arrasage d'une butte et création d'un fossé) afin de limiter au maximum les écoulements d'eau nuisibles à une bonne durabilité de la chaussée. Nous remercions donc chaleureusement tous les propriétaires qui ont respecté leurs obligations :

- Côte des Arrécots : Mr AGUILLON Eric, Mr BACABARA Pierre, Mme BRUNE Henriette, Mr PETROIX Vincent.
- Chemin du Moulin de Pierrette : Mr BARBE Gilles, Mr BRIEULE Yves, Mr BUR Louis, Mr MOULUCOU Philippe, Mr TOULET Jean.
- Chemin Moundaut : Mr CAZAJOUS Pierre, Diocèse de Bayonne.



Pour information, l'enjeu pour la collectivité de l'élimination des surplombs des voiries renforce la durée de vie des chaussées, avec à la clef une économie pour la commune de l'ordre de 5 000 à 7000 €/an. Une seconde tranche de travaux est en cours de préparation pour être réalisée d'ici le printemps 2016.

#### **INFORMATION :**

**chaque propriétaire de parcelles en bordure de voirie est RESPONSABLE de ses arbres. Il doit procéder régulièrement aux abattages et élagages afin D'ELIMINER TOUT SURPLOMB AU DESSUS DE LA VOIRIE ET DES FOSSES. A défaut, et après mise en demeure la collectivité peut effectuer les travaux nécessaires aux frais du propriétaire.**

#### **A ce titre :**

- La commune procèdera courant 2016 aux travaux sur les parcelles qui lui appartiennent et qu'elle gère et demandera à l'ONF d'en faire autant pour ses parcelles sous mandat de gestion ONF.
- Il est demandé à tout propriétaire de prendre ses dispositions avant la fin de l'année 2016 (en mairie des coordonnées d'entreprises pourront vous être communiquées).

#### **Ces dispositions permettront :**

- d'avoir des routes moins humides, plus sûres
- d'avoir des routes plus durables, moins coûteuses en entretien pour la collectivité.

**Nous remercions chacun par avance.**

## **Les bâtiments municipaux :**

Dans le numéro de novembre 2014, vous avez pu découvrir l'état des lieux des bâtiments municipaux avec en particulier :

- Des bâtiments nombreux (c'est un atout) pour une petite commune : mairie, église, école, bibliothèque, presbytère, foot, halles, commerces, atelier, cimetière.
- De grandes surfaces inutilisées (environ 1000 m<sup>2</sup> couverts + 500 m<sup>2</sup> de halles), c'est un problème.
- Schématiquement : un état satisfaisant pour les bâtiments neufs (commerces – bibliothèque) mais dégradé pour les autres.
- Des mises aux normes obligatoires à venir (accès handicapés en particulier)

Au vu de l'état particulièrement délicat des finances communales, voici les premières actions conduites :

- Arrêt du projet de création de 4 logements sociaux dans le presbytère pour un montant (non financé) de 395 000 €. La demande de subvention auprès du conseil départemental (20 %) a logiquement été annulée.
- Entretien en « bon père de famille » des bâtiments :
  - Réparation des fuites (toitures – zingueries) au presbytère, à la mairie, à l'église
  - Suppression des installations électriques dangereuses (foot- école)
  - remise en état de la boulangerie pour pouvoir la relouer à la pizzeria
  - réfection porte de l'église
  - réfection à moindre frais (env. 700 €) du rez de chaussée du presbytère pour que les personnes âgées puissent s'y réunir, et des réunions s'y tenir
  - petit entretien courant (chasses d'eau, etc ...) : école, appartement de l'école, mairie. A noter que les (rares) dégradations commises par les enfants sont désormais payées par leur assurance scolaire et non plus par la mairie d'Arros.

Dans un avenir proche, voici, pour le moment, les pistes de travail principales :

- Réfection du toit de la Mairie (côté Nord) qui sera fait en 2016
- Achèvement de la mise en sécurité électrique de tous les bâtiments anciens (en cours)
- Définition et programmation avec l'aide de l'Agence Publique de Gestion Locale des mises aux normes handicapés obligatoires pour tous les bâtiments publics
- Mise à disposition d'un préau de taille suffisante pour l'école (objectif 2017)

Ces pistes ne sont bien entendu pas figées et évolueront en fonction des besoins et opportunités pouvant se présenter.

## Les Labassères

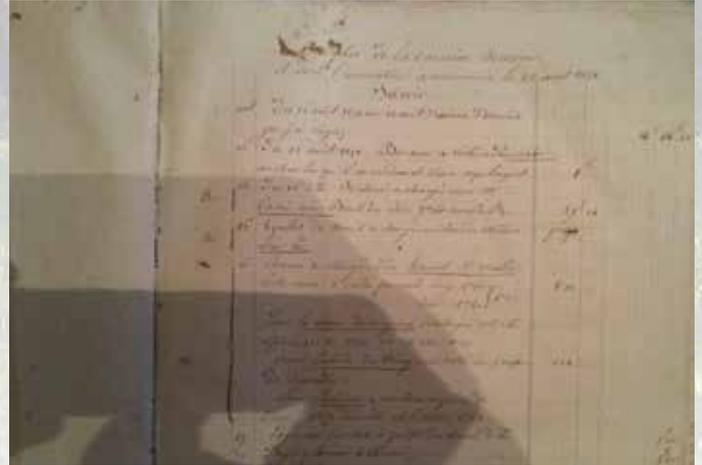
### Les origines

A l'origine, le quartier des Labassères était appelé « les boscassés » comme l'atteste l'état civil des familles du quartier. En béarnais, cela désigne les bois où coulent des ruisseaux.

L'exploitation des carrières de dalles (les labasses) a donné le nom actuel du quartier. Les labasses (ou la-vasses) étaient les pierres utilisées dans les lavoirs. Les carrières des Labassères ont fait la renommée du quartier pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'aube de la première guerre mondiale. Elles faisaient vivre beaucoup de familles comme l'atteste cette photo, prise sur la carrière Bouzom, où l'on aperçoit une vingtaine d'ouvriers.



Les trois principales étaient exploitées par Messieurs Bouzom, Loustau frères et Pareilh. La pierre extraite, communément appelée « Grès de Bouzom » est un grès calcaire gris légèrement bleuâtre. Cette pierre a été utilisée dans tout le Béarn pour l'aménagement des maisons (dallage, banc), le bornage des parcelles... comme l'atteste cet extrait des comptes de la carrière Bouzom.



Cette pierre a également servi à la construction de plus gros ouvrages tels que le pont de Nay, ou d'autres à Bruges, Soumoulou, Coarraze, Meillon, Pardies et sur le canal du Lagoin.

L'autre pierre extraite, la marne qui se situe entre deux bans de labasses, était un déchet évacué par wagonnets. Elle était parfois utilisée pour amender les champs. On y trouve à l'intérieur des fossiles qui rappellent l'origine marine de cette roche.

Depuis la première guerre mondiale, ces carrières ne sont plus exploitées. La végétation a repris le dessus.





## La vie aux Labassères

Jusqu'au début des années 1800, le quartier Labassères ne comptait que quelques familles qui vivaient de l'agriculture. Avec l'ouverture des carrières, la population et la vie du quartier a bien évolué. Au plein boum jusqu'à 350 ouvriers y travaillaient. Avec l'arrivée de cette nouvelle population plusieurs cafés se sont ouverts (chez Lazare, chez Loustau....). Les ouvriers y venaient pour se divertir le soir après la journée de travail et le weekend. L'un des établissements le plus fréquenté était l'auberge chez Lazare qui, en plus de la salle de bar disposait d'un quillé où les clients pouvaient jouer aux quilles de 9. En 1916 une école mixte fut ouverte pour accueillir les enfants du quartier. Elle resta ouverte jusqu'en dans les années 1960.



En 1954 l'instituteur de l'époque monsieur BAYAUT est à l'origine de la création de l'Association Sportive Arros Labassères dont l'objet était la pratique de l'éducation physique et sportive. Un club de basket avec différentes équipes (jeunes, sénior, féminine) fut créé.



Le terrain fut installé à côté de l'auberge « Chez Lazare » sur une parcelle mise à disposition par Jean Labernadie. Ce club de basket connut son heure de gloire le 24 avril 1956 lorsque l'équipe, avec entre autres, René Castagnet, Jean Genébès, Yves Villemampe, André Palocq, Edouard Escalé, Joseph Perrenx,... remporta la finale départementale à Salies de Béarn, avec plusieurs paniers décisifs de Félix Arrecgros.



En parallèle monsieur BAYAUT eu l'idée d'ouvrir une salle de cinéma dans la grange de la ferme Bouzom.

Dans les années 60 les jeunes du quartier lancent les fêtes des Labassères. A cette époque elles ont lieu fin août et se déroulent autour de l'Auberge chez Lazare.



## Les Labassères aujourd'hui.

La majeure partie des habitants des Labassères vit aujourd'hui de l'agriculture, de l'élevage notamment. Ces fermes sont là depuis plus de trois cents ans pour certaines et ont été transmises de de génération en génération. Avec l'évolution de l'agriculture, ces exploitations se sont modernisées mais le paysage des Labassères n'a pas beaucoup changé depuis les années 50. Seul le quartier de la Luciole

(dernier nom de la boîte de nuit locale) a connu une forte évolution avec la construction d'une dizaine de maisons depuis les années 2000 et l'arrivée de nouveaux habitants.

Depuis le lancement des fêtes dans les années 60, chaque génération perpétue cet événement annuel qui anime le quartier Labassères. Les dates ont été modifiées, depuis les années 80 les fêtes ont lieu le deuxième weekend de juillet, après les fêtes d'Arros. Les différentes équipes qui se sont succédées ont toujours cherché à innover pour rendre ces fêtes uniques. Ainsi, au début des années 90, un cross sous forme de relais était organisé où les comités des alentours venaient s'affronter.



Jusqu'en 1993 les fêtes se déroulaient sur le parking de l'auberge Chez Lazare. En 1994 la municipalité en place fit l'acquisition d'un terrain près des carrières Bouzom et Pareilh, pour accueillir ces fêtes. Ce terrain va bientôt être baptisé Place de Pareilh, nom de la famille qui habitait là autrefois.

Actuellement, la troisième génération de jeunes perpétue cette tradition. L'an dernier à l'occasion des 60 ans de la création de l'association sportive Arros Labassères, et pour les 20 ans de la Place de Pareilh, le comité a présenté une exposition photographique qui retrace une partie de l'histoire de ce quartier.

## L'auberge Chez Lazare

L'auberge chez Lazare a été ouverte en 1874 par l'arrière-grand-père de Gérard Castagnet prénommé Lazare. Ensuite vint Jean, gérant du Café et tailleur, puis Fernand qui était aussi forgeron et charbonnier en plus de s'occuper du bistrot. Enfin, Gérard a repris l'affaire avec son épouse Monique en 1955, tout en gardant une activité à l'extérieur. Du temps des carrières, la clientèle se composait essentiellement d'ouvriers qui venaient se distraire après une journée de dur labeur. A leur fermeture dans les années 1960, Gérard a décidé de se diversifier pour faire face à la disparition de la clientèle. La grange

à chevaux a été remplacée par une salle de réception en 1970 pour accueillir des mariages et autres rencontres familiales, à l'étage des chambres ont été aménagées pour recevoir des touristes. L'auberge a bâti sa réputation sur le plat préféré d'Henri IV : « la poule au pot ». Gérard et Monique ont obtenu une médaille au concours culinaire des Logis de France en 1972, et la promotion « Cuisine régionale » en 1993.



Jusque dans les années 2000 le restaurant affichait complet tous les weekends. Les clients venaient de toutes les régions de France pour déguster la poule au pot et profiter du cadre paisible qu'offrent les Labassères. Faute de repreneur, l'auberge a fermé ses portes en 2011 avec le départ à la retraite de Monique.



La Commission Communication de la municipalité d'Arros-de-Nay remercie chaleureusement Monique Castagnet, Annie Cazaban, Jeannette Capdevielle, André Génèbes, Grégoire Labernadie, Alexandre Larruhât et tous les autres membres du Comité des fêtes des Labassères pour la rédaction des articles, le recueil de documents et témoignages de ce feuillet sur les Labassères.



## Bois et forêt

Cette année sur les 100 HA que gère l'ONF pour le compte de la commune, les travaux engagés se seront limités à l'entretien des plantations effectuées en 2002 : girobroyage des deux parcelles concernées, indispensable à un bon développement des plans pour un montant de 4180 €.

Deux lots ont été proposés à la vente cette année :

- Un lot de chêne rouge qui rapportera à la commune environ 5700 €
- Un lot de chêne et hêtre (bois d'œuvre) qui n'a pas trouvé preneur pour le moment (ni à la vente de juin, ni à celle de septembre). Il sera proposé de nouveau l'an prochain à la vente.

Sur la période du plan de gestion (2003-2017) il était prévu de commercialiser 11100 m<sup>3</sup> de bois, soit une moyenne de 740 m<sup>3</sup> par an. Sur la période 2003-2014, la moyenne effectivement réalisée est de 427 m<sup>3</sup> seulement, soit un retard de 42 %. C'est autant de rentrée d'argent en moins pour la commune : la forêt arrosienne sous mandat ONF (100 HA)

rapporte en moyenne (période 2003-2014) 1302 €/an seulement, contre 8318 €/an prévus. Ce retard financier est directement corrélé au retard volumes.

Nous avons donc alerté l'ONF dès 2014 afin de rattraper tout le retard qu'il est encore possible de rattraper avant la fin du plan (2017).

Pour l'année 2016, un nombre plus important de parcelles (sur une surface totale d'environ 20 HA) fera donc l'objet de ventes de bois ... en espérant qu'elles trouvent preneurs dans un contexte de marché déprimé.

Nous regarderons aussi les opportunités que peut offrir la nouvelle usine de production de vapeur sur le site de Lacq (BIOLACQ) qui aura besoin de 80 000 tonnes annuelles de bois local dès 2016 (par exemple pour valoriser le produit des élagages et abattages obligatoires en bordure des routes communales et départementales).

Enfin, dans un contexte de finances communales très dégradées nous limiterons les dépenses strictement à celles qui ne pourraient réellement pas être différées.

### L'ONF MET EN VENTE SUR NOTRE COMMUNE

Parcelle 11 R secteur haut du bois de Bié – facilement accessible par chemin communal un lot d'environ 92 m<sup>3</sup> (soit env. 125 stères) sur pied dont : 21 m<sup>3</sup> de chêne, 37 m<sup>3</sup> de hêtre, 22 m<sup>3</sup> de châtaignier, 12 m<sup>3</sup> de divers.

Pour tout renseignement ou pour faire une offre de prix, contactez Mr FURLAN (ONF) au 06 28 02 52 79 (ou la mairie)

***Vente réservée aux professionnels du bois / Agriculteurs.***

### VENTES de bois de chauffage automne 2015 :

BOIS COMMUNAL géré par l'ONF : devant le peu de lots (4 à ce jour) d'affouage, la vente aux enchères initialement prévue le 24 OCTOBRE 2015 a été annulée. Ces 4 lots seront donc vendus de gré à gré : si vous êtes intéressés vous pouvez vous faire connaître en Mairie dès à présent.

Détail des 4 lots :

- Lot 1 : 11 stères de chêne, 1 de tremble et 1 d'acacia (parcelle 4)
- Lot 2 : 8.5 stères de hêtre et 0.5 de chêne (parcelle 10P et 9A)
- Lot 3 : 9.5 stères de hêtre et 0.5 de chêne (parcelle 9A)
- Lot 4 : 9 stères de hêtre et 1 de chêne (parcelle 9 A)

ATTENTION : si vous avez acheté un lot en 2014 et que vous n'avez pas renvoyé à Mr FURLAN (ONF) le bon de fin d'exploitation, vous ne pourrez pas acquérir un de ces 4 lots cette année.

BOIS COMMUNAL non géré par l'ONF :

- Un lot de peuplier en bord de route est disponible (15 stères environ) : pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie.
- Un inventaire de lots disponibles sera prochainement réalisé et mis à l'affichage ainsi que sur le nouveau site internet de la mairie.

***IMPORTANT : si vous êtes intéressés par un achat de bois de chauffage, et que vous voulez recevoir chez vous les informations utiles, pensez à vous faire connaître en mairie ou via un mail adressé à la mairie (mairie.arros@wanadoo.fr).***

## Du nouveau à l'école pour cette rentrée scolaire.

Cette année encore, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, des activités périscolaires sont proposées aux enfants de l'école le lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Activités manuelles, danse contemporaine, initiation aux jeux de ballon, initiation aux percussions, chorale, atelier artistique, atelier lecture à la bibliothèque sont ainsi proposées à la centaine d'enfants inscrits. Toutes ces activités sont encadrées par des agents municipaux, des intervenants extérieurs issus du milieu associatif, des enseignants et des bénévoles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial et pour répondre aux demandes des familles, l'équipe municipale a souhaité compléter cette offre et proposer l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi de 11h40 à 18h30. Des activités éducatives, artistiques, manuelles et sportives sont ainsi proposées dans le cadre du projet pédagogique de cette structure.

La capacité de cet accueil est de 40 enfants avec une capacité maximale de 20 enfants de moins de 6 ans. La priorité est donnée aux enfants inscrits à l'école mais d'autres enfants peuvent être accueillis si des places restent disponibles. Ces enfants sont encadrés par trois agents municipaux sous la direction d'Elodie VEDRENNE, récemment recrutée. Elodie est titulaire du Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport. Elle assure également l'organisation du fonctionnement de la garderie, des activités périscolaires et de la cantine et a la responsabilité de la régie municipale mise en place également à la rentrée 2015 pour l'organisation financière de tous ces services.



L'ensemble des activités périscolaires ainsi proposé est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et donne droit à des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales. Cet accompagnement financier permet de maintenir un coût raisonnable pour les parents et permet d'aider financièrement notre commune dont le budget est contraint.

### Les tarifs pour un accueil le mercredi de 11h40 à 18h30 (ces tarifs n'incluent pas le prix du repas)

**Pour les enfants d'ARROS et BOURDETTES inscrits à l'école :**

**Tarif ordinaire : 7€**

**Tarif social : 5€ (qui sera appliqué si les conditions fixées par la CAF sont respectées)**

**Pour les enfants des autres communes : 8€**

Nous espérons que l'ensemble de ces activités favorisera l'épanouissement et le développement personnel de chaque enfant et enrichira son parcours éducatif.

## L'Association des Parents d'Elèves

En ce début d'année scolaire, l'APE a renouvelé son bureau. Il est constitué de :

- Sébastien Carrère : Président
- Hélène Briulé : Vice-Présidente
- Sanaë Bouarfa : Co-secrétaire
- Elodie Egalon : Co-secrétaire
- Stéphanie Laplace : Co-secrétaire
- Raphaëlle Bonvovs : Trésorière
- Frank Biquillon : Trésorier adjointe

La première manifestation de l'année sco-

laire organisée par l'APE sera la traditionnelle Bourse aux jeux, jouets, articles de sport et de loisirs qui aura lieu les 5 et 6 décembre prochains. Vous trouverez tous les renseignements relatifs à cette bourse sur l'affiche ci-contre. Une vente de sapin de Noël sera également proposée à cette occasion à la Maison Pour Tous d'Arros.

Si vous souhaitez déposer des articles à la Bourse ou commander un ou plusieurs sapin(s), contactez Elodie au 06.87.17.39.73 ou Sébastien au 06.78.83.93.88 ou [ape.arros@gmail.com](mailto:ape.arros@gmail.com).

**5 & 6 déc** **ARROS NAY**  
Maison pour Tous

**BOURSE AUX JOUETS**  
sport, loisirs, puériculture

CONTACTS : 06 87 17 39 73  
06 78 83 93 88  
[ape.arros@gmail.com](mailto:ape.arros@gmail.com)

DÉPÔTS : marc 2/12 - 16h/19h  
& sam 5/12 - 9h/12h30

VENTE : sam 5/12 - 13h30/18h30  
& dim 6/12 - 9h/16h

RETRAITS : dim 6/12 - 18h00/18h30



## **Festiv'Arts 2016 :**

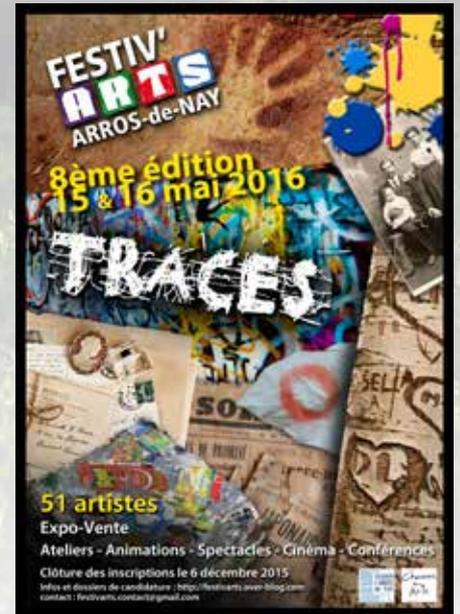
### **une 8ème édition qui va laisser des traces !**

Chemins des Arts prépare déjà le nouveau Festiv'Arts, festival artistique jubilatoire où la création contemporaine est chaque année mise en valeur grâce à plus de 51 exposants, qui a accueilli 7000 visiteurs l'an dernier. Cette 8ème édition, (du 14 au 16 mai 2016) sera parrainée par Jean-Pierre Ugarte. TRACES sera le thème sur lequel devront plancher les Artistes en Herbe et les artistes exposants souhaitant participer au prix du public.

Tous les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le blog de l'association : <http://festivarts.over-blog.com> .

Clôture des candidatures le 6 décembre 2015 pour les artistes confirmés et nouveaux talents Tremplin des Arts.

Les artistes en Herbe de tous poils ont quant-à eux jusqu'au 26 avril pour envoyer leur inscription. Parmi les nouveautés à découvrir en mai : une ouverture vers l'Espagne et un coup de projecteur sur le street-art.



Prochain Rendez-vous Chemins des Arts à ne pas manquer : le Jour le plus Court à 20H30 le 18 décembre à la Maison Carrée de Nay : une sélection de courts-métrages sur le thème : « Que c'est bon l'insolence! ». Entrée libre dans la limite des places disponibles.

## **Les fêtes de notre cher village se sont déroulées les 3, 4, 5 juillet 2015.**

Vous avez été nombreux à venir partager avec nous, tous ces moments où dans une ambiance familiale, festive, détendue et très agréable, les petits comme les grands se sont réjouis.

De la soirée bodega avec la retraite aux flambeaux et un groupe musical; la marche familiale, l'après midi récréative, le bal... jusqu'au dimanche où l'apéritif et le repas ont été un véritable succès avec l'animation de la banda «Lous Esberits» et les 2 cv...

L'équipe du comité des fêtes tient à vous remercier et espère vivement vous revoir l'année prochaine!

## **L'Association intercommunale des chasseurs (Arros, Bourdettes, Nay)**

En septembre l'association a procédé à 3 lâchers de faisans et un lâcher de perdreaux est prévu mi-novembre. Des battues grand gibier seront également organisées jusqu'en février prochain.

L'association a décidé lors de son Assemblée Générale d'offrir 3 chevreuils à la municipalité d'Arros pour le repas des aînés de début d'année. Quant au traditionnel repas des Chasseurs, il aura lieu courant 2016.

Sachez également que Monsieur Tony Luis a été nommé nouveau garde chasse sur Arros, Nay et Bourdettes.

## **Les Labassères en fêtes.**

Après avoir remporté le tournoi de Beach Rugby de la Chapelotte et accueilli comme il se doit trois nouvelles recrues, le comité des fêtes des Labassères a organisé les festivités annuelles du 10 au 12 juillet 2015 derniers.

Concours de belote autour de bonnes crêpes, bal et repas chantant ont conquis les amis réunis.

Merci aux jeunes et moins jeunes qui ont participé à la réussite des fêtes des Labassères.



## Rencontres et Loisirs

L'association a organisé sa sortie annuelle dans le Pays Basque le dimanche 20 septembre. 36 adhérents ont participé à cette sortie et ont ainsi pu découvrir le panorama vu du haut de la Rhune. Une escapade dans les ventas du Col d'Ibardin a permis à chacun de se ravitailler. La journée s'est terminée par une halte ensoleillée à Saint Jean De Luz.

### A noter dans vos agendas :

Samedi 12 décembre à 20h30 à la Maison pour Tous, l'association propose une belle soirée comique avec une pièce de théâtre d'Éric ASSOUS : Le Technicien. Elle sera interprétée par la section théâtre du Groupe Vocal Ousse – Bigorre. **L'entrée sera gratuite.**



## Entente Sportive de Nay Vath-Vielha

Depuis début août pour les plus grands et début septembre pour les plus jeunes, nos joueurs ont retrouvé le chemin des terrains de football. Cette reprise nous a réservé une excellente nouvelle, car notre club s'est vu remettre le prestigieux « Label Régional Ecole de Foot U6 – U11 » par la ligue de football d'Aquitaine. Cette distinction fédérale récompense le formidable travail réalisé depuis la reconstruction du club en 1999, basé essentiellement sur le volet éducatif en incitant tous les éducateurs du club à suivre les formations dispensées par la ligue et le district de football 64. Ce travail de fond a permis au club de se structurer et se développer régulièrement pour atteindre un résultat plus que satisfaisant avec des équipes de jeunes dans toutes les catégories, dont l'équipe U19 qui évolue au niveau ligue.

La remise de cet illustre trophée a eu lieu le samedi 10 octobre 2015 sur nos installations de Nay. Cette journée a débuté par une intervention de Frédéric Aubert (préparateur de l'équipe de France féminine), qui a dirigé une séance sur le thème de la motricité athlétique pour les jeunes footballeurs, avec nos jeunes U13. De nombreux

éducateurs du club, mais également des clubs voisins du 64 et 65 ont eu la chance d'observer ce grand professionnel dont les compétences n'ont d'égal que son amabilité et son humour.

Après le déjeuner, le label a été remis en présence de nombreux élus, des cadres techniques du district de football 64 et de la ligue d'Aquitaine. Ce fut également l'occasion de nous remettre ainsi qu'à 4 autres clubs, le « Label Ecole de Foot Féminin » qui récompense le travail entrepris pour la féminisation de notre sport.

La suite de la journée a été consacrée aux animations, avec l'organisation de petits matchs pour les enfants des catégories U7 – U9 – U11 de Nay et de Gan. C'est dans un excellent esprit festif que cette magnifique journée ensoleillée s'est clôturée. La remise de ce trophée est synonyme de reconnaissance du travail accompli par les différents acteurs du club et gage de qualité pour les parents qui y inscrivent leurs enfants.

Retrouvez le compte rendu complet et les photos de la journée sur le site de la Ligue d'Aquitaine : <http://aquitaine.fff.fr/cg/0500/www/actualite/2150616.shtml>

## Arros Animation :

Voici vingt huit ans qu'Arros- Animation s'affiche pour l'animation du village, traditions, commémorations, événements importants. L'équipe dirigeante en place a fortement rajeuni ses cadres. Avec la Présidente, Nathalie LARRIEU, d'anciens élèves, promu au grade d'organisateur animateurs, ont repris le flambeau pour porter les couleurs du village plus haut.

La Banda d'Arros se compose de vingt à vingt cinq éléments. Avec les élèves en formation, c'est plus de cinquante personnes qui font partie d'Arros-Animation.

L'aventure de nos futurs musiciens commence à huit ans par le solfège, puis la formation s'oriente vers la banda (deux ans pour les élèves assidus). Renseignements : Nathalie Larrieu 05.59.12.07.73.